

*Initiatives ministérielles*

Puis, naturellement, nous avons été témoins de ce qui est, à mon avis, l'un des plus grand mensonges de notre époque. Je siége à la Chambre depuis la rentrée et j'écoute le ministre de l'Agriculture et le ministre d'État (Céréales) dire—et j'applaudis à leur comédie—avec sérieux, avec la solennité d'un pasteur baptiste, que la décision du GATT à propos du yaourt et de la crème glacée n'a rien à voir avec le libre-échange.

D'une manière ou d'une autre ils se sont convaincus, ou assurément ils cherchent à convaincre les Canadiens, que cela n'a rien à voir avec le libre-échange. Pourtant je me suis reporté au harsard, qui est une précieuse source de référence pour les Canadiens, et je peux vous citer les déclarations faites par l'ancien ministre de l'Agriculture qui a pris maintenant sa retraite. Il est parti à temps, il savait ce qui allait arriver. Il a pris la parole à la Chambre pour déclarer: «Maintenant je reconnais et je me rends compte que supprimer les droits sur ces produits agricoles constituerait une sérieuse menace pour le système de commercialisation». Il a ajouté «Cependant, j'ai une solution à vous offrir qui est sans faille, qui est garantie. Nous allons contrôler l'importation de ces produits.»

L'ancien ministre de l'Agriculture s'est vite rendu compte du fait que l'Accord de libre-échange, en réduisant à zéro le tarif applicable à une gamme variée d'importateurs, allait vraiment ébranler le système d'approvisionnement des marchés. Mais il savait qu'il serait probablement réélu, fort de cette campagne de propagande de plusieurs millions de dollars et du mensonge éhonté selon lequel au moyen des contrôles à l'importation on protégerait les producteurs laitiers, surtout au Québec, en Ontario et ailleurs.

Des députés de ce côté-ci de la Chambre ont exprimé des doutes à ce sujet, affirmant que l'affaire n'était pas dans le sac. Comme c'est souvent le cas, les points que nous avions soulevés sont devenus la réalité et la vérité d'aujourd'hui. En fait, ils savaient que la formule était vouée à l'échec, que c'était un pseudo-remède et un simple subterfuge. Mais, au lieu d'admettre simplement que c'est une menace dangereuse et sérieuse qui pèse sur tout le système canadien d'approvisionnement et de gestion, ils disent: «C'est à cause du GATT que nous avons agi ainsi.» Opportuns qu'ils sont, ils préfèrent passer sous silence le fait que l'Accord de libre-échange a été le catalyste, le début, le commencement du processus dont la fin coïncidera avec la destruction du système d'approvisionnement et de gestion. Quel raisonnement spécieux, quelle sophistique pure et simple!

Et ce n'est pas tout. Je sais que la ministre de l'Emploi et de l'Immigration quitte la Chambre pour aller se soulager la conscience et confesser les péchés commis contre les agriculteurs du Canada. Je dirais quelques «Je

vous salue, Marie» de plus, madame la ministre, car j'en ai encore long à raconter.

Parlons de la décision concernant le porc, autre source d'incertitude chez les agriculteurs. Nous avons entendu à la Chambre, de 1984 à 1988, l'ancien ministre de l'Agriculture et d'autres qui disaient qu'il n'y avait pas lieu de s'inquiéter, et les producteurs de porc canadiens formaient un front commun pour défendre le libre-échange. Pourquoi? Parce qu'ils croyaient qu'il n'y aurait pas de difficultés ainsi que le gouvernement le leur avait assuré, et qu'ils obtiendraient l'accès assuré au marché américain. Ils disaient que, grâce à l'Accord de libre-échange, cet accès était assuré.

Le premier ministre, je m'en souviens, est venu dire aux agriculteurs de l'ouest du Canada qu'ils devaient appuyer l'Accord de libre-échange, car c'était le seul moyen d'échapper au harcèlement des Américains, et ceux-ci qui se croyaient sauvés de crier: «Hosanna!»

À l'instar de Jimmy Swaggart et de tous les autres faux prophètes qui depuis un an ont été reconnus pour les charlatans qu'ils sont, le premier ministre a encore manqué à sa parole, lui qui prétendait détenir la solution aux maux des agriculteurs canadiens.

Il savait pertinemment qu'au moment où nous étions en train de négocier avec eux cet Accord de libre-échange, les Américains s'efforçaient de faire adopter par le Congrès un projet de loi commercial comportant de nouvelles mesures propres à protéger encore davantage les agriculteurs américains, à défavoriser les agriculteurs canadiens, mesures qui figureraient en permanence dans l'Accord de libre-échange. Mais en a-t-il prévenu les agriculteurs et les a-t-il mis en garde contre ce qui s'en venait? Leur a-t-il dit: «Je le regrette infiniment, mes amis, mais le Congrès des États-Unis est en train d'adopter un nouveau projet de loi. En vertu de ce projet de loi, les Américains pourront contester tous nos programmes de subsides, tous nos programmes de stabilisation des prix, de sorte que nous devons suspendre temporairement les négociations et voir comment nous pourrions mieux vous protéger». Pas du tout. Il est allé de l'avant et a signé l'Accord en sachant pertinemment qu'il était foncièrement malhonnêteté envers les agriculteurs canadiens.

Maintenant que le tribunal a rendu sa décision en ce qui concerne le porc, nos ministres poussent les hauts cris et déclarent qu'il faut en appeler au GATT. N'est-il pas étonnant et incroyable qu'il y a quelques mois à peine, ils déclaraient: «Nous n'avons pas besoin du GATT. Nous allons signer un accord de libre-échange qui va nous assurer l'accès au marché américain»? Maintenant, ils disent: «Juste ciel, espérons que le GATT va pouvoir nous sauver!» En vertu de l'Accord de libre-échange, nous le savons, nous ne pouvons contester une décision du gouvernement des États-Unis que si celle-ci résulte